

Chasse contrôlée sur la Commune de Baie-du-Febvre
PARTICIPATION AU TIRAGE AU SORT
CHASSE AUX CANARDS

Votre nom : _____ Adresse : _____ Ville : _____ Code postal : _____ # de tél. : _____ Courriel : _____
--

Chasse aux canards les mercredis, samedis et dimanches *à compter du 20 septembre 2008.*

Prix : \$ 85.00 Par chasseur taxé incluse (groupe de 2 obligatoire), guide compris.
Une inscription se qualifie pour UN groupe de 2 chasseurs (obligatoire).

Date (s) demandée (s)	Nombre de participations		Frais (5.00\$)		Total
___/___/08	___	X	5.00 \$	=	___ \$
___/___/08	___	X	5.00 \$	=	___ \$
___/___/08	___	X	5.00 \$	=	___ \$
___/___/08	___	X	5.00 \$	=	___ \$
___/___/08	___	X	5.00 \$	=	___ \$
___/___/08	___	X	5.00 \$	=	___ \$
___/___/08	___	X	5.00 \$	=	___ \$
___/___/08	___	X	5.00 \$	=	___ \$

Pas plus de 5 inscriptions par date choisie

Retourner avant le <u>01 AOÛT</u> à : Jean-Guy Dupuis 4455, ave Bourgeois Bécancour G9H 2G3
--

Le tirage aura lieu le samedi 9 août 2008, en public, au Club de la Landroche Baie du Febvre. Les gagnants seront avisés par téléphone et courriel le lundi 11 août et auront 10 jours pour confirmer leur présence. Dans le cas d'un refus, cette journée de chasse sera offerte au gagnant au tirage sur la liste d'attente pour cette journée.

Courriel : info@canards.com

Pour imprimer une autre formule, visitez : www.canards.com

Pour plus d'information : Jean-Guy Dupuis (819) 233-4249 ou Claude Boissonneault 819-233-2534